



COHONS SE LE DISE !

Cérémonie du 11 novembre à 11h –

Vendredi 11 novembre 2022, se déroulera la cérémonie commémorative du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, commémoration de la Victoire et de la Paix - Hommage à tous les morts pour la France suivi d'un vin d'honneur à la salle communale du chantier d'insertion (au-dessus de la mairie).



Eau du robinet : conformité ponctuelle, vigilance et mesure COT, nitrates, relevé des compteurs d'eau

Suite à l'analyse du 28 septembre 2022, l'eau d'alimentation du réseau communal est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Cependant, la prudence reste de mise au vu des pluies récentes qui pourraient aisément faciliter un phénomène de lessivage et faire remonter le taux de nitrates au-dessus de la norme de 50 mg/l.



Une vigilance toute particulière est aussi menée face à un excès de Carbone Organique Total (COT) décelé sur certaines analyses. L'origine de ces matières organiques peut être naturelle (lessivage des sols, métabolisme des organismes vivants) mais aussi liés aux rejets agricoles (fumiers, lisiers...).

Les épandages de fumier et de lisier sont soumis à certaines obligations réglementaires, Le respect des périmètres de protection du captage prioritaire de Silière et l'absence totale de dépôt de fumier à demeure sont donc obligatoires.

Dans le cadre des démarches liées à la recherche de la potabilité de la ressource du captage de Silière, la détermination de l'aire d'alimentation du captage est en cours de finalisation par la communauté de communes avec l'appui d'un hydrogéologue et des opérations de traçage.

Et des mesures régulières des taux de nitrates et COT de la ressource de Silière sont aussi discutées après des visites d'unités de dénitrification et des temps d'échanges, d'étude avec des techniciens de Véolia

Pour information, l'amicale des bénévoles de Cohons va procéder prochainement au relevé des compteurs d'eau auprès des abonnés. Merci, si besoin, d'en dégager l'accès pour leur faciliter la tâche.



Inscriptions aux affouages – jusqu'au 31 octobre midi en mairie

Les habitants du village intéressés par des affouages pour leur usage personnel (5€ le stère avant enlèvement) sont invités à se manifester rapidement, jusqu'au 31 octobre midi en mairie ou auprès de Guy Chareton au 06.68.38.44.54.



Réunion préparatoire à la manifestation annuelle – mercredi 19 octobre à 19h

Les personnes souhaitant réfléchir à la tenue d'une manifestation annuelle en faveur de la Ligue contre le cancer, fixée au dimanche 20 novembre 2022, sont invitées à une rencontre de discussion préparatoire mercredi 19 octobre 2022 à 19h en mairie de Cohons.



Marche rose – samedi 22 octobre à 14h salle de convivialité

Samedi 22 octobre, avec le concours de l'association Cohonsois en fête, une marche rose, ouverte à tous sans inscription, est prévue avec un départ à 14 h à la salle de convivialité rue Joyeuse. **Au choix, deux parcours, l'un de 8,3 km et un second de 4 km.**

Une urne sera à disposition pour des dons en faveur de la Ligue contre le cancer. Un point buvette, tenu par les sapeurs-pompiers de Longeau-Percey et des gaufres seront aussi proposés à la salle de convivialité.

Halloween au village – samedi 29 octobre en soirée



Les enfants du village sont invités avec leurs familles par l'association Cohonsois en fête à participer à l'animation Halloween samedi 29 octobre à partir de 17h avec pour lieu de rassemblement la salle de convivialité vers l'église afin de déambuler ensuite grimés en groupe sécurisé par des adultes dans les rues et aller à la rencontre des habitants qui le souhaitent. Dans ce cas, merci à tous ceux qui désirent recevoir les petits lors du parcours, de le signaler au 06.68.38.44.54 ou en apposant visiblement le flyer qui leur sera remis. **Une soupe, des gaufres et des boissons chaudes sont prévues en final.**

Terrains communs ou concessions au cimetière de Cohons



Les habitants du village peuvent faire une demande de mise à disposition gratuite d'un terrain commun pour 20 ans mais sans possibilité de renouvellement. Attention : un terrain commun gratuit n'est pas une concession.

Il vous est aussi possible de faire une demande en mairie de concession au cimetière communal et nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Validation du compte administratif communal 2021

La chambre régionale des comptes constate que le projet de compte administratif de l'exercice 2021 de la commune de Cohons est conforme au compte de gestion du comptable. En conséquence, le compte administratif (rejeté le 6 avril 2022 par 4 voix contre sur 6 votants) est validé pour la liquidation des dotations de l'Etat et des prélèvements à effectuer visés au 3^{ème} alinéa de l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales.



Cour des comptes

Conférence – dimanche 5 novembre à 15h à la salle de convivialité

«Les études de Pierre Jacquinot au Lycée de Paris ou l'éducation d'un jeune bourgeois de Langres sous le 1^{er} Empire»

Pierre Jacquinot fit ses études au lycée impérial de Paris autrement dit au ci-devant collège Louis-le-Grand. Orphelin de père, il n'est âgé que de quinze ans lorsque sa mère fait le sacrifice de l'envoyer étudier dans le prestigieux établissement parisien. Il en sortira bachelier et licencié en droit. Il s'y forgera de solides amitiés et une connaissance de Paris qui lui servira tout au

long de sa vie. De nombreux documents tirés des archives familiales nous montrent toute l'organisation nécessaire à un tel séjour dans la capitale où Pierre restera près de cinq ans, le réseau de relations nécessaire à la survie du jeune homme dans un univers très rude.

par Jean-François EDME, historien local, membre titulaire de la S.H.A.L. *Salle de convivialité de Cohons rue Joyeuse, gratuit*

Pour nous joindre : par courriel à mcohons@wanadoo.fr ou par téléphone au 03 25 84 79 44 / 06.86.80.35.99. Secrétariat de mairie – 14 rue Candrée - Ouvert les lundi et jeudi de 9 h à 11 h 45. Pour nous suivre : www.cohons.fr.

